Master Médias et création

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale
Le master Information et communication est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le numéro 38208.

Domaine : Médias

Parcours : Formation en alternance

Durée de la formation
24 mois ou 12 mois (si entrée en 2e année de master)

Rythme de la formation
La 1re année comprend une période de cours au CELSA suivie d'un stage de 3 mois minimum en France ou à l'étranger, ou d'un séjour d'études à l'étranger type Erasmus. La 2e année se fait en alternance au CELSA et au sein d'une organisation.

Tarif
Master 1 : 250 € (frais de scolarité) + 103 € (CVEC) — sauf cas particuliers (statut de boursier, nationalité).
Master 2 en alternance : 103 € (CVEC). Les frais de formation (9 000 €) sont pris en charge par l'entreprise signataire du contrat.
Master 2 en formation continue : 8 600 € avec plusieurs financements possibles (plan de développement des compétences, CPF, Projet de transition professionnelle, financement personnel / co-financement...).

Responsable(s) de Formation



THIERRY DEVARS
Maître de conférences



VIRGINIE JULLIARD
Professeure des universités



CAMILLE RONDOT
Maîtresse de conférencesCo-responsable du parcours Médias

Coordination pédagogique

SYLVIE GESSON
Coordinatrice pédagogique

Information et contact
Orientation étudiante et concours
Catherine Jolis
catherine.jolis@sorbonne-universite.fr
Contrat d'apprentissage
Karine Chevalier
karine.chevalier@sorbonne-universite.fr
Orientation et accompagnement en formation continue
lettres-celsa-information-fc@sorbonne-universite.fr
Financement et contrat formation continue
Carine Bansede
carine.bansede@sorbonne-universite.fr

PRÉSENTATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le programme du master Médias et création permet de développer une connaissance approfondie des entreprises médiatiques et de la communication numérique. Combinant enseignements théoriques et professionnels, il est assuré par des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs en sciences de l'information et de la communication et en sciences humaines et sociales, ainsi que par des intervenantes et intervenants en activité spécialisés dans le secteur des médias (audiovisuel, radio, presse écrite, médias numériques). La nature des enseignements est diversifiée afin d'explorer et de mettre en œuvre différents types de pédagogies et d'apprentissages : cours magistraux, travaux dirigés, études de cas, ateliers créatifs...
Attentif aux transformations plurielles de l'environnement médiatique contemporain et à l'évolution des pratiques professionnelles, le Master « Médias et création » offre aux étudiantes et étudiants une triple spécialisation sur les entreprises de médias, la communication numérique et la créativité. Il a pour objectif de former des spécialistes de haut niveau capables d'anticiper et d'accompagner le développement des innovations dans le champ de la communication et des médias. La formation doit permettre aux étudiantes et

Informations non contractuelles - PDF généré le 3/11/2026

étudiants :

- de comprendre les systèmes communicationnels et médiatiques contemporains,
- d'apprendre à anticiper et accompagner le développement des innovations dans le champ de la communication et des médias,
- d'acquérir et de mettre en œuvre les méthodologies et outils professionnels indispensables aux pratiques de création et d'innovation dans ce domaine.

Le master propose une formation théorique et professionnalisante combinant les savoir-faire et le réseau professionnel d'une grande école et l'excellence académique de Sorbonne Université. Elle s'appuie sur trois leviers complémentaires :

- une pédagogie par projets conduits en relation étroite avec des spécialistes reconnus des médias et de la communication numérique (formats audiovisuels et numériques, jeu vidéo, communication numérique (podcasts, atelier scénario...),
- la transmission des savoirs théoriques essentiels à la compréhension stratégique des transformations médiatiques contemporaines,

la formation *par* et *à* la recherche appliquée dans les domaines de la communication et des médias (travail de groupe en 1re année, mémoire individuel en 2e année).

PUBLIC

Le master Médias et création s'adresse :

- aux titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 (180 ECTS ou équivalent) venant notamment des disciplines en sciences humaines et sociales (information-communication, histoire, sciences politiques, droit, sociologie, lettres, économie, histoire de l'art...) et âgés de moins de 29 ans
- aux étudiantes et étudiants ayant validé la 3e année de la licence Information et communication parcours Médias du CELSA
- en 2e année, aux étudiantes et étudiants titulaires d'un diplôme de niveau bac + 4 (240 ECTS), âgés de moins de 30 ans (condition obligatoire lors de la signature du contrat d'apprentissage)
- en 2e année, aux professionnels et professionnelles qui souhaitent s'engager dans une reprise d'études ou une transition professionnelle, titulaires d'un diplôme Bac + 4 ou équivalent (240 ECTS). Le rythme de la formation à temps partiel est compatible avec une activité professionnelle.

COMPÉTENCES VISÉES

- Élargir les connaissances sur la communication par une approche théorique qui valorise l'esprit critique.
- Mobiliser les méthodes, concepts et approches en sciences humaines et sociales et sciences de l'information et de la communication.
- Mobiliser des savoirs et des savoir-faire hautement spécialisés dans le domaine de la communication audiovisuelle et numérique.
- Piloter, coordonner et mettre en œuvre un projet collaboratif de création audiovisuelle et numérique.
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution dans le domaine de la communication et des médias.
- Maîtriser les outils numériques avancés dans le cadre de la mise en œuvre de projets-médias créatifs et innovants.
- Piloter et coordonner une stratégie de communication numérique.
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles dans le domaine de l'innovation médiatique.
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la règlementation.

ORGANISATION ET CALENDRIER DE LA FORMATION

Les cours des 1er et 2e semestres (350h) sont mutualisés en partie avec ceux du master Management des médias et du numérique. Ils ont lieu trois jours par semaine sur le site du CELSA à Neuilly-sur-Seine.
Le 2e semestre comprend un stage en France ou à l'étranger de 3 mois minimum (à partir du mois de mars), ou un semestre d'études à l'ENSCI – Les Ateliers, ou un séjour d'études à l'étranger (pour les étudiantes et étudiants qui ont fait leur 3e année de licence au CELSA).
Les cours des 3e et 4e semestres (350h) se déroulent en alternance, à partir du début du mois de septembre. Les cours ont lieu un jour par semaine au CELSA. Quelques cours intensifs, regroupés sur des semaines complètes réparties pendant l'année universitaire, sont également obligatoires.
>> Télécharger le calendrier détaillé de la 2e année de formation

En option

- Intégrer le master 2 Communication en transformation pour s'orienter vers une formation à la recherche fondamentale ou appliquée en sciences de l'information et de la communication après la 1re année de master.
- Réaliser une année de césure entre le 2e et 3e semestre.
- Compléter sa formation à l'étranger en suivant le DU Enjeux internationaux de la communication et du journalisme à l'issue du master.

DÉBOUCHÉS ET CARRIÈRES

Au terme de leur formation, les diplômées et diplômés exercent leurs fonctions :

- au sein d'entreprises médiatiques (télévision, radio, presse écrite, médias numériques, cinéma, audiovisuel, musique) ;
- au sein d'agences de conseil en communication média ;
- au sein de services média/communication numérique d'institutions ou d'entreprises ;
- en indépendante ou indépendant.

Les diplômées et diplômés sont appelés à accompagner et à initier les stratégies d'innovation et de création dans les secteurs précités. Elles et ils contribuent au pilotage stratégique et à la mise en œuvre opérationnelle des projets dont elles et ils assument la responsabilité.

Elles et ils occupent des postes de cheffe ou chef de projet médias, chargée ou chargé de communication audiovisuelle, chargée ou chargé de communication digitale, responsable des programmes, digital content manager, chargée ou chargé de production ou consultante ou consultant média.

EXEMPLES D'ORGANISATIONS OÙ SE SONT DÉROULÉES DES ALTERNANCES

Arte, BNP Paribas, Boursorama, EuroDisney, France Télévisions, Gan Assurances, Groupe Canal+, Groupe M6, HDMédia, Konbini, Paradiso Média, Plan A, TF1 Production, TV5 Monde, Universal Pictures, Walt Disney.
Exemples de missions en alternance

DIPLÔME

Cette formation mène à la délivrance du diplôme national de master Information et communication.
Nombre d'ECTS : 120 (60 par année).

PROGRAMME

Le master se déroule sur 4 semestres.

PREMIÈRE ANNÉE, SEMESTRE 1

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Approche critique des cultures médiatiques
- Sémiologie des médias
- Transition environnementale et communication

Enseignements de spécialité

- Audiovisuel : Écriture médiatique
- Stratégies éditoriales : industries culturelles et créatives
- Connaissance des publics (audiences / études)

Enseignements méthodologiques

- Mémoire – Atelier de suivi personnalisé
- Travail d'études et de recherche – Dossier écrit et soutenance
- Cours de méthodologie générale

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Musique et médias numériques
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

PREMIÈRE ANNÉE, SEMESTRE 2

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Industrialisation des formes audiovisuelles créatives
- Enjeux sociologiques, historiques et économiques des médias

Enseignements de spécialité

- Audiovisuel : stratégies médias TV
- Stratégies éditoriales : Web & réseaux sociaux
- Systèmes médiatiques et enjeux de régulation

Enseignements méthodologiques

- Rapport de stage
- Approches marketing et financière des médias
- Gestion de projets et entrepreneuriat

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Communication graphique
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

Informations non contractuelles - PDF généré le 3/11/2026

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 3

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Anthropologie de la communication et des médias
- Médias & politique
- Médias & nostalgie

Enseignements de spécialité

- Les formats audiovisuels : l'argumentaire et ses enjeux
- Les formats audiovisuels : enjeux juridiques & financiers
- Les formats audiovisuels : veille stratégique et commerciale

Enseignements complémentaires

- Communication & jeu vidéo
- Environnement médiatique contemporain
- Cours de méthodologie générale

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Inventer les médias de demain
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 4

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Approches critiques des médias et de la créativité
- Sémiologie des médias
- Atelier écriture de scénario

Enseignements de spécialité

- Concevoir et promouvoir un produit numérique
- Communication, innovation & contenus sonores
- Atelier podcast
- Stratégie social media et création de contenus

Enseignements méthodologiques

- Mémoire – Atelier de suivi personnalisé
- Mémoire – Dossier écrit et soutenance

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Communication numérique & innovation
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

Activités pédagogiques complémentaires (S1 à S4)

- Insertion professionnelle : dispositif CELSA
- Formation à la recherche documentaire
- Conférences du Magistère

ADMISSION

L'accès au master est sélectif. Il faut être titulaire d'un diplôme de premier cycle et avoir réussi le concours d'entrée au CELSA. Les conditions d'accès sont détaillées ici, selon le niveau d'entrée (1re ou 2e année), la voie d'accès et le type de formation (formation initiale ou continue). Des conseils pour préparer le concours sont donnés sur la page « Rejoindre nos formations ».

ENTRÉE EN 1RE ANNÉE DE MASTER (FORMATION INITIALE AVEC STAGE)

Pour accéder à la 1re année de master en formation initiale (avec stage), il faut avoir validé avec succès une formation de 180 ECTS,

Informations non contractuelles - PDF généré le 3/11/2026

ou équivalent, et avoir réussi le concours d'entrée au CELSA. Trois voies d'accès au concours sont possibles :

- la plateforme MonMaster
- la Banque d'épreuves littéraires (pour les étudiantes et étudiants de classes préparatoires ayant sélectionné le CELSA)
- le réseau Campus France (pour les étudiantes et étudiants étrangers)

Déroulé du concours
Le concours du CELSA a lieu au printemps de chaque année et est structuré en deux phases.

- La première, dite d'admissibilité, repose sur l'étude du dossier de candidature, évalué selon le niveau académique, la nature des projets personnels, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, le statut éventuel d'étudiante ou étudiant à Sorbonne Université, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication.

NB : Seules les personnes déclarées admissibles par le jury sont convoquées à des oraux d'admission courant mai.

- La seconde, dite d'admission, repose sur un entretien au cours duquel les candidates et candidats répondent devant jury à une question théorique choisie au hasard (20 minutes de préparation) et exposent leur projet d'insertion dans l'école ; le jury évalue alors la capacité d'analyse et de structuration de la pensée, la qualité rhétorique, l'originalité et la pertinence des idées, les exemples et références mobilisées, la motivation et la connaissance de l'École, ainsi que le projet professionnel.

À l'issue du concours, les candidates et candidats admis se voient proposer une place dans le master, qu'elles et ils doivent accepter explicitement, faute de quoi leur place est remise en jeu.
Préparer le concours : bibliographie et conseils

Calendrier du concours et pièces administratives
Les dates d'ouverture, de fermeture et de proclamation des résultats sont données par chacune des plateformes, MonMaster, Banque d'épreuves littéraires et Campus France. La liste des pièces administratives y est également indiquée.
Un calendrier prévisionnel des dates de concours est disponible ici.

ENTRÉE EN 2E ANNÉE DE MASTER (FORMATION EN ALTERNANCE)

Pour accéder à la 2e année de master en alternance, il faut avoir validé avec succès une formation de 240 ECTS, ou équivalent, être âgée ou âgé de moins de 30 ans, et avoir réussi le concours d'entrée au CELSA, accessible par :

- la plateforme de concours du CELSA (des frais de dossier s'appliquent)
- le réseau Campus France (pour les étudiantes et étudiants étrangers)

Déroulé du concours
Le concours du CELSA a lieu au printemps de chaque année et est structuré en deux phases.

- La première, dite d'admissibilité, repose sur l'étude du dossier de candidature, évalué selon le niveau académique, la nature des projets personnels, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication.
- La seconde, dite d'admission, repose sur un entretien au cours duquel les candidates et candidats s'entretiennent avec les membres du jury, qui les évaluent en fonction de leurs qualités de réflexion, de leur culture générale, de leurs connaissances dans la spécialité, de leurs motivations pour l'orientation choisie, ainsi que de leur personnalité. À l'issue du concours, les candidates et candidats admis se voient proposer une place dans le master, qu'elles et ils doivent accepter explicitement, faute de quoi la place est remise en jeu.

Préparer le concours : bibliographie et conseils

Calendrier du concours et pièces administratives
Les dates d'ouverture, de fermeture et de proclamation des résultats sont données par chacune des plateformes, celle du CELSA et celle de Campus France. La liste des pièces administratives y est également indiquée.
Un calendrier prévisionnel des dates de concours est disponible ici.

ENTRÉE EN 2E ANNÉE DE MASTER (FORMATION CONTINUE)

La 2e année du master est ouverte aux personnes en activité, en reprise d'études ou en transition professionnelle. Pour intégrer la formation, il faut avoir 26 ans ou plus, pouvoir justifier de 3 années d'expérience professionnelle minimum, être titulaire d'un diplôme de niveau bac + 4 (240 ECTS au moins, ou équivalent), candidater et être sélectionné.

Conditions particulières à la Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)
Les candidates et candidats qui ne justifient pas du diplôme demandé (bac + 4) doivent joindre à leur dossier de candidature une demande écrite de VAPP adressée à la direction de l'Ecole (*via* la plateforme concours). Ils et elles doivent toutefois impérativement être titulaires d'un diplôme bac + 2 minimum (120 ECTS) et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum en rapport avec la formation visée.
En savoir plus.

Informations non contractuelles - PDF généré le 3/11/2026

Comment candidater
Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue sur la plateforme dédiée : https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/*.
La liste des pièces administratives et de celles donnant lieu à évaluation y est indiquée.
** des frais de dossier s'appliquent.*

Calendrier et étapes de la candidature
Découvrir le calendrier prévisionnel des dates de concours ici.

Admissibilité
La commission pédagogique procède à une évaluation sur la base des pièces du dossier de candidature.

Admission
Les candidates et candidats admissibles sont invités à un entretien oral à distance devant un jury composé d'universitaires et de spécialistes issus du monde professionnel. Cet entretien d'une durée de 20 minutes a pour objectif d'apprécier les connaissances, la motivation du candidat ou de la candidate et l'adéquation de son profil au parcours choisi.
Préparer l'admission : bibliographie et conseils

Informations non contractuelles - PDF généré le 3/11/2026